



Communiqué de presse
Villeurbanne, le 6 septembre 2016

Les Centrales Villageoises

Un nouveau modèle économique et territorial pour l'implication des citoyens dans la transition énergétique initié en Auvergne-Rhône-Alpes par les Parcs naturels régionaux et RhônAlpÉnergie-Environnement

Une initiative reconnue au niveau national

Le programme Centrales Villageoises a été retenu en juillet 2016 parmi près de 600 projets dans l'appel à candidature national « 100 projets pour le Climat » lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, dans le cadre de la préparation de la COP 22. Lancé en 2010, en pleine crise de la filière photovoltaïque, sur 8 territoires pilotes, **ce projet a permis de faire émerger un modèle économique viable pour impliquer les citoyens dans la transition énergétique de leur territoire**. Ce programme est maintenant en phase d'essaimage dans de nombreux territoires au sein desquels les citoyens se mobilisent pour créer des unités décentralisées de production d'énergies renouvelables.

→ Des objectifs et valeurs partagés entre collectivités et citoyens

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant l'ensemble des acteurs : citoyens, collectivités, entreprises, etc.

Elles sont basées sur le respect d'une charte, garante des valeurs partagées, et sont développées suivant un modèle commun.

Les Centrales Villageoises portent des valeurs fortes au service de leur territoire :

- Elles contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables ;
- Elles proposent une approche partagée par l'ensemble des acteurs locaux, en ciblant la réalisation de projets de qualité, respectueux du paysage, du patrimoine architectural et de l'environnement ;
- Elles s'appuient sur un tissu économique de proximité et génèrent des retombées économiques locales.

La participation citoyenne et le lien aux collectivités locales forment le socle de ces démarches territoriales.

Le modèle des Centrales Villageoises est issu du travail expérimental réussi mené entre 2010 et 2015 par RhônAlpÉnergie-Environnement (RAEE) et les Parcs naturels régionaux (PNR).

En effet, jusqu'au moratoire de 2011, l'essor du photovoltaïque pousse les développeurs privés à démarcher les propriétaires de grandes surfaces, générant des problèmes de concurrence de l'usage des sols et d'intégration paysagère. Les collectivités et les Parcs naturels régionaux sont concernés au premier chef. Une réflexion émerge dans le Parc naturel régional du Vercors pour imaginer une autre façon de développer les énergies renouvelables, en favorisant l'ancrage local et le partage des retombées économiques.

RAEE, historiquement impliquée dans le développement territorial des énergies renouvelables, monte alors un programme expérimental pour lancer des projets dans 8 territoires pilotes, répartis dans 5 Parcs naturels régionaux. Les Parcs naturels régionaux, du fait de la mission d'expérimentation qui leur est conférée par le code de l'environnement, sont le lieu privilégié pour mener à bien ces 8 projets pilotes.

→ De l'expérimentation à l'émergence d'un nouveau modèle de développement Pari réussi pour les PNR et RAEE !

De 2010 à 2015, des phases successives d'animation, d'études, de réalisation se succèdent. Les premières sociétés locales sont créées fin 2012 / début 2013. Administrées principalement par des citoyens, elles développent chacune un premier projet photovoltaïque constitué de groupements d'installations en toiture, implantées sur un territoire de projet, constitué de plusieurs communes. La population locale est progressivement mobilisée, ainsi que les collectivités et les acteurs économiques. En 2014, le premier projet solaire entre en service dans le Parc naturel régional du Pilat, suivi bientôt par d'autres. A fin septembre 2016, 6 projets photovoltaïques sont en service pour une puissance cumulée de 420 kWc répartie sur 48 installations. D'autres mises en service sont attendues dans les mois qui viennent.



Centrales Villageoises Perle
(La Thuile - 73)



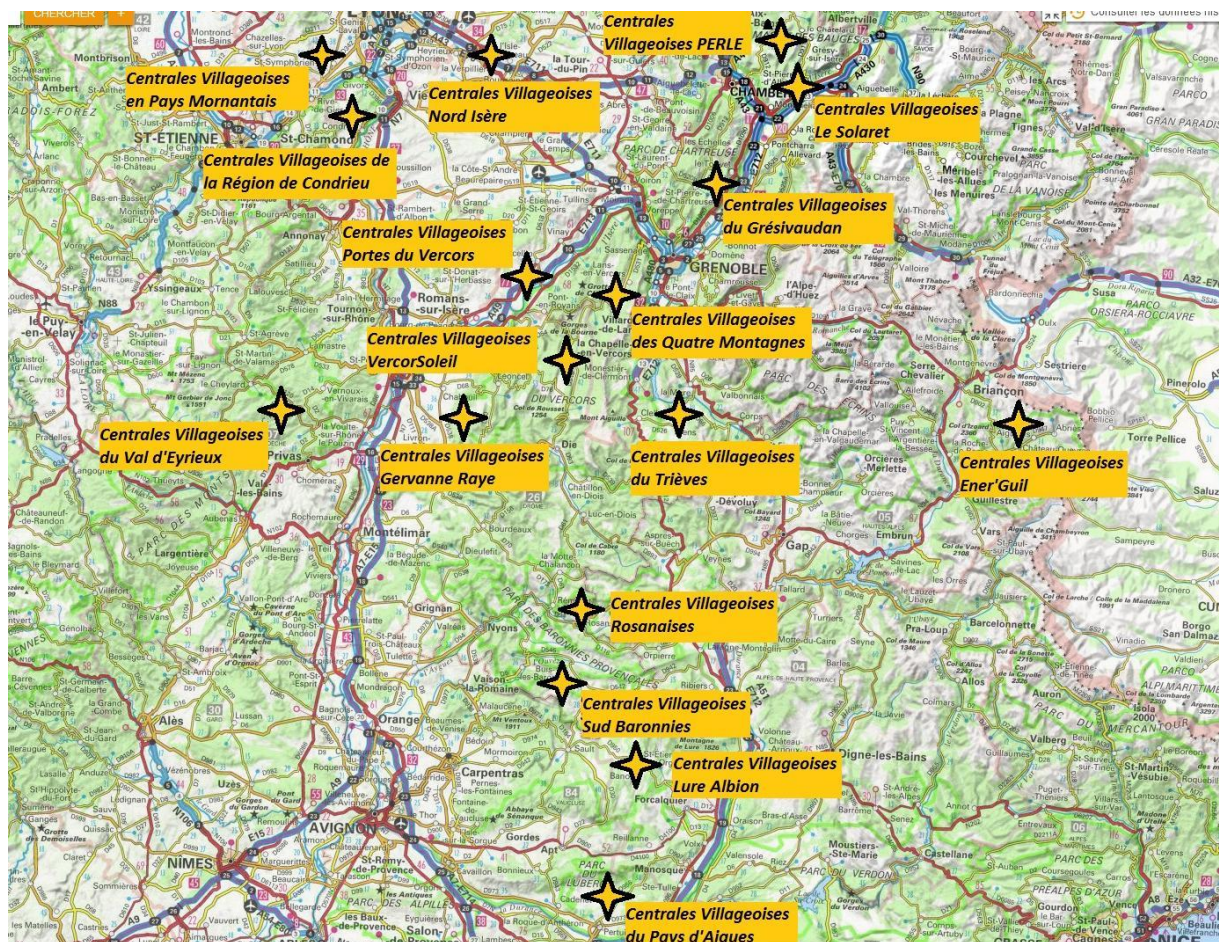
Centrales Villageoises Région de
Condrieu (Les Haies - 69)



Centrales Villageoises Rosanaises
(Rosans - 05)

Depuis 2014, l'essaimage a démarré dans d'autres territoires, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais toujours via les PNR. Les Parcs naturels régionaux du Queyras et du Luberon ont ainsi été les premiers à tester les outils du modèle Centrales Villageoises, expérience qui a mené rapidement (début 2016) à la mise en service d'un projet de 10 installations dans le Queyras. Depuis, d'autres territoires, dans et hors PNR, se sont lancés et on compte aujourd'hui 17 territoires officiellement impliqués dans une démarche de Centrales Villageoises. Le modèle s'exporte désormais hors des frontières rhônalpines, et rencontre un succès particulier auprès des territoires engagés dans la démarche Territoire à Energie POSitive (TEPOS) avec lesquels la démarche est cohérente. Enfin, les sociétés Centrales Villageoises ayant déjà un projet en service s'attaquent aujourd'hui à la réalisation de nouvelles tranches de projets.

L'animation du réseau des Centrales Villageoises s'articule autour d'un comité de pilotage (réunissant Centrales Villageoises, territoires, partenaires institutionnels). Animé par RAEE, il a supervisé régulièrement le développement du modèle et de ses outils et a acté la rédaction d'une charte en 2015.



→ Des résultats significatifs et une volonté de transfert

L'émergence des Centrales Villageoises **génère des impacts locaux de plusieurs natures.**

Sur le plan économique, les sociétés Centrales Villageoises missionnent des entreprises locales pour la réalisation des travaux. Sur l'ensemble des 11 projets photovoltaïques en service ou en développement avancé, l'investissement total se monte à 2,2 millions d'euros. Les recettes issues de la vente d'électricité s'élèvent, quant à elles, à plus de 220 000 €/an sur l'ensemble de ces mêmes projets et représentent le chiffre d'affaires des 11 sociétés Centrales Villageoises correspondantes.

Les Centrales Villageoises **contribuent également au renforcement du lien social.** Développées en milieu rural (ou semi-rural) elles créent une dynamique locale. Le lien avec le système éducatif est souvent fait (visites scolaires, ateliers pédagogiques auprès des écoliers). Aujourd'hui, l'ensemble des Centrales Villageoises réunit plus de 1 200 actionnaires.

L'investissement citoyen dans les projets de production énergétique permet à tous, notamment à ceux qui ne peuvent le faire à titre individuel, de **participer à l'essor des énergies renouvelables**. Cet investissement conduit par ailleurs à une rémunération du capital souvent de l'ordre de 2 à 3 %.

Les conseils de gestion qui administrent les sociétés développent un entrepreneuriat citoyen et volontaire, mais ont pour la plupart l'objectif de se professionnaliser et d'embaucher à termes pour faire grossir l'activité de la société.

Enfin, les sociétés **procurent un rayonnement certain au territoire**. Les collectivités qui hébergent les premières réalisations font l'objet de nombreuses rencontres et visites et sont citées en exemple lors de différentes manifestations.

Au niveau national, **les Centrales Villageoises ont contribué à faire avancer le débat sur la prise en compte de l'investissement participatif dans la loi sur la transition énergétique** (consultation sur le projet de loi et sur le projet de décret). Elles ont joué un rôle de précurseur et défriché un certain nombre de difficultés techniques, juridiques et administratives, ce qui a servi à l'essor de nombreux autres projets participatifs.

Enfin, les PNR continuent à jouer un rôle autour de nouvelles expérimentations. Ainsi le PNR du Pilat héberge-t-il le premier smart-grid en milieu rural de France : le projet SMAP est un projet partenarial adossé aux installations solaires des Centrales Villageoises de la région de Condrieu dans le Pilat et vise à approfondir des solutions dynamiques devant permettre de faciliter l'intégration des énergies renouvelables sur le réseau électrique. Copiloté par Enedis et RAEE, il réunit 10 partenaires issus de collectivités, d'associations et du milieu industriel.

→ Le positionnement des PNR pour les nouveaux projets

A l'instar du PNR du Massif des Bauges qui accompagne sur son périmètre deux nouveaux territoires dans des projets de Centrales Villageoises, les PNR d'Auvergne – Rhône-Alpes contribuent à faciliter l'émergence de ces initiatives qui se multiplient dans la société civile, notamment suite à la sortie du film « Demain » qui montre que les citoyens sont, au même titre que les collectivités, des acteurs essentiels de la transition énergétique des territoires. Les Parcs, collectivités particulièrement attachées au développement durable et local, sont mobilisés, notamment dans les démarches de « Territoires à Energie Positive - TEPOS » pour accompagner et impulser l'émergence de ces initiatives citoyennes.

■ **En savoir plus sur les Centrales Villageoises** : www.centralesvillageoises.fr

■ **Contacts** :

- **APARA** : Sandrine GARDET - apara.contact@gmail.com - 04 74 87 52 01
- **RAEE** : Noémie POIZE - noemie.poize@raee.org - 04 78 37 29 14 - raee.org
- **PNR des Bauges** : Nicolas PICOU - n.picou@parcdesbauges.com - 06 33 87 96 73 - parcdesbauges.com

Avec le soutien de :

AUVERGNE – Rhône-Alpes*

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.



FONDS EUROPÉEN D'AIDECOMPLÉMENTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE